

Etude Physiologico-Psychologique de l'Homme par l'examen de son écriture

par M. GUSTAVE CARELS

Le but de cette communication consiste premièrement à vous exposer à la suite de quels processus, certains chercheurs, sont parvenus à donner une orientation scientifique à un art qui à l'origine relevait moins de l'observation stricte de règles définies, que d'une intuition divinatoire.

J'aborderai ensuite l'application pratique d'un procédé de test et les nombreux avantages sociaux qui en découlent.

L'Abbé Michon, un érudit, Membre de la Société d'Archéologie de France et de nombreuses autres Sociétés Savantes, fut le premier, vers la fin du siècle dernier, qui donna une orientation scientifique à l'étude des écritures. Il disait : « Pour qu'il puisse y avoir révélation d'une chose intérieure, et invisible par un signe extérieur et visible, il faut qu'il y ait liaison convenable entre le signe et la chose signifiée. »

Dans l'écriture, le cerveau transmet à la main toutes les impressions qui le traversent. Elle reproduit automatiquement et fidèlement les moindres perturbations de l'être physique et moral comme ferait un sismographe, enregistrant l'amplitude d'un séisme.

L'étude des écritures apporte sa contribution à une meilleure connaissance de l'homme, tant au point de vue moral qu'intellectuel.

Depuis la plus lointaine antiquité, les hommes se sont penchés sur le problème qu'ils représentent dans le temps et dans l'espace. L'homme est composé d'un corps et d'une âme. Ces deux éléments si opposés dans leur essence se lient cependant avec une telle affinité qu'il est absolument impossible de les séparer sans provoquer l'arrêt de leur activité. Ils forment un tout unique et indivisible.

Quoique la matière qui nous compose obéisse à des lois qui parfois nous échappent, elle nous a livré cependant de nombreux secrets : le développement pris par la médecine en fait foi.

Le problème est singulièrement plus complexe lorsqu'il est appliqué à l'étude de l'âme : c'est-à-dire aux manifestations de caractère, de l'intelligence, des réactions conscientes et inconscientes.

Quels sont les mobiles qui nous font agir ? L'amour, la colère, la peur, la haine, le courage : autant de points d'interrogation. Le psychologue

reste confondu devant la multitude des impressions morales ou sensorielles que l'homme est susceptible de ressentir. Comment aborder un dédale aussi inextricable ?

Le problème, à première vue, semble insoluble devant une telle complexité de manifestations, surtout si l'on ne perd pas de vue le fait que l'homme, malgré son unité, n'est cependant pas composé de facteurs constants ; il se transforme, évolue, subit une progression ou une régression, suivant son mode de vie et selon les chocs physiques ou psychiques qu'il aura ressentis. Ajoutons encore, et cela ne simplifie pas la tâche du chercheur, que l'homme est influencé par des transmissions héréditaires dont les conséquences sont imprévisibles.

Afin d'étudier l'homme, remontons à ses premières manifestations. Le champ des remarques sera plus simple et sans en chercher les causes profondes, observons les manifestations extérieures d'un nouveau-né. Comment manifeste-t-il sa personnalité et son existence lorsqu'il entre dans la vie ? Par des cris et par des gestes. Si nous l'examinons vingt ou trente ans plus tard, fondamentalement il n'aura rien changé à sa faculté de s'extérioriser, à la seule différence que son langage d'incohérent qu'il était à l'origine, sera devenu articulé et que ses gestes auront pris un certain automatisme, un caractère propre, répondant à sa nature innée et formant son individualité qui le distingue de ses semblables.

Si nous supprimons la parole et le geste, l'humanité entière sera figée dans une vie purement végétative. En examinant de plus près ces deux manifestations, nous constatons qu'elles se confondent. En effet, la parole n'est pas autre chose qu'un geste plus ou moins conscient et volontaire. Le geste est donc le propre de la vie animale en général et de l'homme en particulier. Par lui, il traduit son état d'âme, ses désirs, ses sensations, ses sentiments et ses passions.

La physiologie nous apprend que les mouvements circulatoires, respiratoires ou musculaires peuvent être provoqués par un travail de la pensée ou sous l'influence d'une émotion quelconque.

Lorsqu'une idée ou un sentiment traverse notre esprit et que nous les mettons à exécution, l'acte qui en résulte nécessite un effort volontaire et notre conscient enregistre son accomplissement : il est *volontaire et conscient*.

Tout en étant conscients, certains actes échappent à notre volonté : lorsque nous ressentons par exemple une décharge électrique, une piqûre, nous faisons un mouvement brusque pour nous soustraire à cette influence. Notre mouvement est indépendant de notre volonté, mais nous avons une nette conscience de son action ; notre geste est donc : *involontaire mais conscient*.

Certains mouvements enfin échappent autant à la volonté qu'à la conscience. Ils sont nombreux : citons entre autres : la dilatation ou la

contraction de la pupille à la lumière ou à l'obscurité ; certains mouvements cardiaques et même des contractions musculaires. Ces gestes sont : *involontaires et inconscients*.

Tous ces gestes, qu'ils soient conscients ou inconscients, volontaires ou involontaires, sont enregistrés par l'écriture et une grande partie a été classifiée. A chacun d'eux correspond une caractéristique physiologique ou psychologique se rapportant à celui qui l'a tracé. Leur somme constitue la personnalité du scripteur.

Certains de nos actes s'accomplissent machinalement ; l'habitude de les poser ne nécessite plus de notre part qu'une faible attention ou l'absence même de celle-ci.

Observons un pianiste expérimenté : il n'examine plus les touches de son instrument alors qu'au cours de ses premières leçons il devait forcer son attention pour ne pas commettre d'erreurs. Les mêmes observations se retrouvent dans presque tous les actes de la vie courante : la marche, les sports, l'emploi de la machine à écrire, etc...etc... Les gestes sont devenus : *automatiques*.

L'écriture elle-même subit l'influence de l'automatisme. Nous ne portons qu'une attention relative aux lettres que nous traçons. Elles revêtent malgré nous l'état de notre subconscient et de notre comportement. Ce fait explique le caractère personnel de chaque écriture.

Tout en subissant des modifications plus ou moins marquées, notre graphisme, dans son allure générale, reste le même parce qu'il correspond à l'état d'esprit dans lequel nous nous trouvons le plus souvent ; de notre caractère, de nos habitudes, de notre manière d'apprécier et de juger les choses.

En observant minutieusement des milliers d'écritures, nous avons constaté les points suivants :

1°) Toutes les écritures sont différentes.

2°) Certaines écritures présentent avec d'autres, un ou plusieurs points communs.

Ces deux particularités découlent directement de la diversité même des hommes. Lorsqu'ils sont pris séparément, ils forment un tout indivisible, mais considérés dans la masse, ils ont des traits communs que la psychologie a classifiés.

Si nous comparons deux individus : l'un violent et l'autre calme, l'observation de leurs gestes donnera pour le premier des gestes impulsifs, brutaux ; pour le second des gestes calmes et mesurés. Leurs écritures respectives présenteront également des caractéristiques en opposition. Après avoir défini les traits correspondant à chacun des types, nous n'aurons aucun mal, si nous les rencontrons dans des graphismes inconnus, à déclarer que les scripteurs sont calmes ou violents :

Le tempérament d'un individu se manifeste dans son écriture et en modifie plus ou moins le tracé. Son influence a sa répercussion autant sur le physique que sur le moral.

Le sanguin : a le geste large, violent, exubérant ; son écriture est épaisse, étalée, mouvementée.

Le bilieux : a le geste sec, raide, sobre ; son écriture est anguleuse, ferme, modérée de mouvement.

Le lymphatique : a le geste lent et mou ; son écriture manque d'activité, le tracé est arrondi et monotone.

Le nerveux : a le geste rapide, vif, saccadé ; son écriture est rapide et inégale.

Des chercheurs ont observé et classé les écritures d'après des types bien définis. Ce travail, patient et marqué d'hésitation à ses débuts, manquait de coordination. Peu à peu cependant, des règles s'imposèrent et donnèrent naissance à la graphologie dont la définition est la suivante : la graphologie est la science qui a pour objet l'étude des propriétés de l'écriture en raison de leurs relations avec les caractéristiques physiologiques et psychologiques de l'homme.

La graphologie, présente sur les autres procédés qui consistent à étudier l'homme, l'avantage de pouvoir observer longuement et d'une manière minutieuse les plus petits gestes d'un scripteur et cela, sans que ce dernier en ait conscience ; sans qu'il puisse prendre une attitude susceptible de dérouter l'observateur.

Les traces laissées par l'écriture sur le papier sont fixes et durables. Le graphologue a le loisir de les observer et de les commenter dans les conditions les meilleures en contrôlant la fréquence et l'intensité de tous les gestes scripturaux. Il leur donnera ensuite une interprétation psychologique qui fera ressortir la personnalité du scripteur.

L'interprétation d'un signe graphique n'est pas constante, elle a une signification, qui tout en étant particulière, reste dépendante de l'allure générale du graphisme.

Le produit des combinaisons de plusieurs traits d'un caractère donne des traits nouveaux qui n'ont pas d'interprétation graphique, mais sont les résultantes de caractéristiques diverses, telles que la jalousie, l'amour du jeu, l'envie et certains complexes sexuels.

D'après le résultat de nos observations, un graphisme comprend dix caractéristiques bien déterminées ; chacune de ces caractéristiques se subdivisant en genres particuliers. Nous donnons ci-après les grandes lignes formant le point de départ de l'étude des écritures :

La Dimension. — Les lettres que nous pouvons tracer peuvent être grandes ou petites, larges ou étroites, serrées l'une contre l'autre ou espacées, etc...

- La Direction.* — Les lignes d'une écriture sont horizontales, montantes, descendantes, concaves, convexes, etc...
- La Disposition.* — Vous avez tous pu constater, en recevant une lettre, que la disposition et l'ordonnance des mots, des lettres et de la ponctuation sont variables et répondent à la nature innée du scripteur. Certaines missives sont claires, lisibles ; d'autres sont confuses et embrouillées.
- La Position.* — Les lettres également ont une disposition propre à chaque graphisme ; leur position est inclinée, verticale ou renversée, etc...
- La Pression.* — Certaines écritures sont à peine appuyées sur le papier ; elles ont été tracées d'une main très légère. D'autres, par contre, sont épaisses, lourdes et présentent une nette différence entre les pleins et les déliés.
- L'Enchaînement.* — Lorsque toutes les lettres d'un mot sont liées l'une à l'autre, l'écriture est dite liée ; au contraire, si elles sont séparées, l'écriture est dite : juxtaposée, etc...
- La Forme.* — Toute écriture a également une forme qui revêt des aspects arrondis, anguleux, filiformes, etc...
- La Vitesse.* — On peut constater en effet que certaines écritures sont lentes, posées, rapides ou même précipitées.
- L'Orientation.* — Les finales des mots ou des lettres ont une direction bien déterminée ; elles sont progressives, régressives, montantes, descendantes, etc...
- Le Rythme.* — Enfin, les écritures ont également un rythme, c'est-à-dire, que les lettres et les mots sont tracés avec plus ou moins de constance. Le tracé est égal, inégal, saccadé, etc...

La graphologie a classifié actuellement plus de 175 espèces d'écritures différentes.

Enfin, la graphologie comprend également les modes, qui sont des particularités des espèces et consistent en une grande quantité de signes secondaires, dont l'importance et la signification sont dépendantes de l'allure générale de l'écriture.

Les significations psychologiques attribuées aux différents mouvements de l'écriture, ont été soumises à une critique sévère avant d'être adoptées. Par ce contrôle rigoureux, les graphologues ont définitivement abandonné les tâtonnements primitifs de l'empirisme. Ils n'ont retenu que des faits objectifs révélés par de multiples expériences.

Je désire également vous signaler les remarquables expériences faites par le professeur Charles RICHET, sur des sujets à l'état d'hypnose.

Plusieurs états différents leur ont été suggérés et ils ont invariablement laissé apparaître, dans leur écriture, les signes graphiques des états suggérés.

On a également constaté que les individus, sujets à des manifestations de dédoublement de personnalité, ont des écritures successives, correspondant avec la personnalité qu'ils prennent momentanément.

Il n'entre pas dans mes vues de faire un exposé complet de la graphologie. J'ai cependant tenu à vous exposer ses lois, ses règles et les classifications qu'elle possède.

Le dernier Congrès International de Graphologie qui s'est tenu, en 1937, à Paris, sous la Présidence de Monsieur Pierre JANET, Membre de l'Institut et Professeur au Collège de France, a jeté un jour saisissant sur l'avenir de cette science nouvelle et sur les avantages que l'humanité peut en retirer, tant au point de vue de l'organisation du travail, que pour les grands problèmes sociaux.

Avant de passer aux avantages pratiques de la graphologie, je désire répondre à quelques objections qui m'ont été faites.

Je ne m'arrêterai pas aux fins de non-recevoir qu'opposent certaines personnes, ni aux négations non motivées ni raisonnées que l'on peut élever à priori, ce ne sont pas des raisons valables ; mais certaines objections sont sérieuses et méritent d'être résolues.

Beaucoup de personnes disent : « Comment voulez-vous recueillir des indications valables dans mon écriture ; alors qu'elle varie plusieurs fois dans le courant d'une page ?

Cette remarque est exacte et le fait est assez courant pour avoir motivé une classification spéciale dans la graphologie ; cette variation indique le degré de sensibilité et d'impressionnabilité du sujet. Elle traduit les états d'âme divers par lesquels il a passé dans le courant de son écrit. C'est une nouvelle preuve, en faveur de la graphologie, car elle démontre que la moindre émotion est captée par la plume et enregistrée par le geste scriptural.

Une seconde objection assez courante, mais moins réelle que spéculative, consiste à déclarer : « Je puis changer mon écriture à volonté et par le fait même provoquer des erreurs dans votre diagnostic ». Dans ce cas, vous devrez adopter une fois pour toutes une écriture différente de votre graphisme naturel. Pour arriver à ce résultat, vous devrez vous imposer une contrainte et en tant que graphologue, je découvrirai dans votre écriture des signes de dissimulation et de duplicité. Je pourrai vous répondre également que si vous chassez le naturel, il reviendra au galop et après un certain temps, plusieurs signes propres à votre caractère apparaîtront dans votre écriture, me permettant de déceler ainsi votre véritable personnalité.

J'ai eu maintes fois l'occasion d'étudier des écritures de faussaires; elles m'ont demandé un temps plus long par suite de la réserve systématique et du manque de spontanéité de leurs formes, mais le résultat a toujours corroboré les faits.

Abordons maintenant les avantages de la graphologie.

Le grand souci des chefs d'industrie et d'entreprises est d'avoir, autour d'eux, un personnel dont chacun des membres est à la place qui convient le mieux à ses aptitudes et y fournit le rendement le plus efficient.

La grande loi de la sélection naturelle joue un rôle important dans le travail; le moins bien doué doit céder la place au mieux doué. C'est en respectant ce principe qu'une entreprise obtient le maximum de rendement pour un minimum de frais.

Les changements de poste que l'on fait subir à un employé, provoquent des perturbations dans les services et se traduisent par des diminutions du rendement de l'entreprise.

Qu'il s'agisse de l'intelligence ou de la moralité d'un individu, l'examen de son écriture donnera sur ces points des renseignements précis qui seront pour l'employeur un guide précieux et impartial. Le caractère et le degré de sens moral ont une grande importance sur le rendement travail d'un employé. On se contentera, au pis-aller, d'un élément médiocre de rendement, mais, dès qu'une incorrection ou une preuve d'insubordination, seront constatées, on se passera des services de celui qui s'en est rendu coupable. En agissant ainsi on supprime la possibilité d'un renouvellement, mais on ne répare pas le préjudice commis. Le même individu indélicat pourra à nouveau exercer ses talents dans un autre emploi.

Plusieurs organismes bancaires et industriels m'ont soumis, à titre d'essai, ou plutôt à titre d'épreuve, des graphismes de personnes qu'ils connaissaient parfaitement. Ils ont constaté que mes analyses graphologiques correspondaient en tous points à leurs observations. Depuis, ils font régulièrement appel à moi lorsqu'ils doivent engager du personnel nouveau. Ceci est une preuve que la graphologie est entrée dans le domaine de l'application pratique.

La graphologie donne des indications très précieuses sur la santé d'un sujet. Elle permet, au médecin de déceler certaines maladies, par exemple: la paralysie, la sclérose en plaques, les troubles respiratoires et circulatoires ainsi que toutes les maladies mentales. On a constaté également que l'irrégularité dans le fonctionnement des glandes internes provoque une déformation caractéristique du graphisme de l'individu. J'ajouterai aussitôt qu'à moins d'avoir fait des études de médecine, le graphologue n'a pas à s'immiscer dans le rôle d'un médecin; son travail consiste simplement à

engager le sujet à se faire examiner par celui-ci. Les auditeurs que cette question intéresse peuvent se reporter aux travaux du Docteur ROGUES de FURSAC.

La graphologie permet au médecin de contrôler certains troubles morbides et de suivre l'évolution d'une maladie.

Elle est également très utile à tous ceux dont le rôle consiste à éduquer les enfants et les jeunes gens. Les directeurs d'écoles, de patronages, de séminaires, de pénitenciers, devraient avoir des connaissances de graphologie ou faire appel à un graphologue compétent afin de guider, en connaissance de cause, ceux qui leur sont confiés.

Deux points très importants se présentent aux parents lorsque leurs enfants ont fini leurs premières études : le premier est d'ordre pratique : quelle orientation faut-il donner à un jeune homme ? Quelle occupation conviendra le mieux à ses aptitudes ? Beaucoup de parents imposent à leurs enfants un travail qui ne convient en aucune sorte à leurs qualités propres et à leurs aspirations. D'autre part, les jeunes gens se connaissent peu en général et à moins de dispositions innées, marquées dès le jeune âge, ce qui est un cas d'exception, ils n'ont aucune tendance bien déterminée.

C'est ici que le rôle du graphologue peut intervenir utilement, pour conseiller les parents sur le choix d'une orientation.

Le second point est d'ordre familial. Il est tout aussi important. Il s'agit de la création de la famille, de l'union de deux êtres par le mariage. Le chiffre imposant de divorces que nous donnent les statistiques, démontre assez combien le mariage présente, à l'origine, une inconnue basée sur le manque de connaissance réciproque des époux.

Il va de soi, que la graphologie est susceptible de rendre des avantages précieux en matière de justice sociale : les juges d'instruction, les officiers de la police judiciaire, les magistrats ; en un mot, tous ceux que leur profession met en rapport avec les ennemis de la société, auraient intérêt à se servir de ce moyen d'identification pour appuyer leur conviction ou faciliter leurs enquêtes.

Je disais plus haut, que peu de jeunes gens se connaissent, la même observation peut s'appliquer aux hommes ; notre ignorance de nous-mêmes est grande. Quels sont les processus obscurs qui dirigent nos actes ? Pourquoi un homme qui a mené une vie honorable et droite jusqu'à l'âge de quarante ans, cède-t-il, brusquement, à une impulsion et commet-il un acte que la société et la morale réprouvent ? Ces faits sont assez courants et d'une triste actualité, pour que je ne doive pas m'étendre en les décrivant.

Il suffit que nous soyons sous l'influence d'un sentiment violent tel que la peur, la colère, l'amour, pour que nous perdions le contrôle de nos actes. Ce sont alors nos instincts qui nous dirigent.

Il suffit d'une guerre pour faire naître de grands généraux, qui seraient peut-être, sans ce changement d'existence, restés noyés dans la masse des hommes.

Plus que jamais nous constatons que la notion du capital n'a plus qu'une signification précaire. Seules comptent, dans la vie, nos qualités morales, physiques et intellectuelles et l'adage grec : « Connais-toi toi-même », reprend toute sa valeur.

La graphologie est un des moyens que la science met à notre disposition pour nous connaître, pour découvrir notre personnalité intime et les réactions instinctives, qui sont à l'origine de nos actes les plus marquants. La connaissance exacte de nos qualités et de nos défauts nous permettra, en augmentant les premiers, de combattre les seconds.

Je terminerai cet exposé en vous disant quelques mots sur le développement pris par la graphologie à l'étranger.

Dans presque tous les pays étrangers des sociétés de graphologie se sont créées, sous le patronage d'éminentes personnalités du monde intellectuel et politique. En dehors de ces sociétés, dont le but consiste à encourager les recherches graphologiques, de nombreux instituts privés, comme c'est le cas en Suisse, ont été fondés à la demande du gouvernement de leurs pays ou avec leur autorisation. Ces organismes rédigent également pour le public, pour les grandes administrations, des tests graphologiques, sur communication de documents.

Ajoutons également que, dans tous les pays étrangers, les Instituts de Psychotechnie ont un département de graphologie, dont l'activité consiste en ordre principal à établir le test moral des sujets analysés.

L'Allemagne a nettement devancé tous les autres pays, en ce qui concerne la réglementation publique de l'exercice légal de la graphologie. Depuis plusieurs années déjà, cette science est inscrite, par le Gouvernement du Reich, au nombre des sciences officielles qu'il reconnaît et dont il assure l'exercice régulier.

Actuellement, les autorités compétentes de Berlin délivrent elles-mêmes, après de sérieux examens, aux graphologues qui en sont dignes, des diplômes d'État comparables, en tous points, aux diplômes qui sont délivrés chez nous : aux médecins, aux avocats et aux ingénieurs. Seuls les graphologues diplômés, peuvent, sur tout le territoire du Reich, se dire graphologues et donner des consultations graphologiques.

Grâce à la judicieuse réglementation publique de la graphologie, en Allemagne, septante graphologues, reconnus comme tels par le Gouvernement du Reich, sont maintenant officiellement accrédités comme : graphologues-experts et comme graphologues-conseils, auprès des Tribunaux, des Ministères, des grandes Administrations, des Établissements d'Instruction, des Facultés de Médecine et du public.

Chez nos voisins, ces graphologues jouissent d'un prestige si justifié, par leur savoir et par leur expérience, que les juges d'instruction en adjoignent presque toujours un ou deux aux médecins-légistes qu'ils chargent d'examiner la mentalité et la responsabilité des grands criminels.

Quoiqu'ayant pris naissance en France, la graphologie n'y a pas cependant pris un développement aussi considérable qu'en Allemagne. Toutefois, la Société de Graphologie, fondée à Paris, en 1871, vient d'introduire, auprès du Gouvernement français la demande de reconnaissance d'utilité publique. Cette demande est appuyée et fondée sur les travaux lumineux, dans ce domaine, de l'Abbé MICHON, de Messieurs : CREPIEUX - JAMIN, Pierre HUMBERT et Edouard de ROUGEMONT auxquels la graphologie doit sa première origine, son développement initial ses bases fondamentales, ses lois, ses méthodes, ses classifications et ses applications sociales.

D'autres savants ont joint leurs études à celles de ces créateurs et, parmi eux, il convient de citer les noms de : BROWN - SEQUART, d'HERICOURT, d'Alfred BINET, de Charles RICHEL, de Pierre JANET, des docteurs : Maurice LEGRAIN, Camille STRELETSKY, Paul JOIRE, L. KLAGES, Paul CARTON, Gilbert ROBIN, Léon VANNIER, BOVEN, etc...

En Belgique, la graphologie est peu connue, non seulement du grand public, mais aussi des intellectuels. Il n'est pas rare que je reçoive des demandes ainsi formulées : « Voulez-vous me dire, d'après mon écriture, si je ferai un beau mariage ou si je gagnerai au prochain tirage de la Loterie Coloniale. »

J'ose espérer que le court aperçu que je viens de vous exposer de la graphologie, aura donné un aspect plus réel à cette science et montré qu'elle est digne du plus haut intérêt et de toute votre attention.

**Opinions du Dr Pierre JANET sur la graphologie,
émises lors du 2^e Congrès de graphologie à Paris
en 1928**

La psychologie a besoin de fixer l'action, mais quand on passe à vos études, messieurs les graphologues, on éprouve une agréable surprise : vous avez entre les mains un admirable instrument de fixation, d'immobilisation du temps ; vous avez une étude extrêmement avantageuse ; vous étudiez un acte qui prend lui-même son propre graphique : vous étudiez un acte qui s'enregistre pendant qu'il se fait. Alors que nous prenons, nous, le cylindre de Marey pour enregistrer un réflexe, vous avez, vous, graphologues, les écritures qui enregistrent l'action. L'écriture est un graphique, un enregistrement d'acte qui se produit dans l'individu, par conséquent, vous avez là un admirable film cinématographique obtenu sans peine, qui vous donne un document de plus en plus précieux dans l'avenir.

On se figure que la science psychologique est une sorte de directrice et de maîtresse, qu'elle donne aux graphologues des principes tout faits, qu'elle leur donne des fonctions dont ils n'ont qu'à voir l'application. Pas du tout : la psychologie cherche ces fonctions et elle a besoin des graphologues au lieu qu'eux aient besoin d'elle. Ce sont les graphologues qui lui apportent les documents, qui lui apportent des notions précieuses, qui lui donnent des enregistrements d'actes, des enregistrements tout faits ; les graphologues ne sont pas des disciples, mais des collaborateurs.

La graphologie est une des innombrables variétés de l'étude psychologique ; elle travaille à elle toute seule à présenter des faits, des observations et des hypothèses, et elle a besoin de les mettre perpétuellement en relation avec les faits et les hypothèses qui ont été acquis d'une autre manière.

La graphologie s'efforce de reconstituer la personnalité d'un scripteur d'après son écriture. L'écriture enregistre avec une remarquable opportunité les menus gestes de la plume. Son tracé vaut, en vérité, les courbes les plus savantes des tambours de laboratoire, et l'emporte en richesse d'information sur elles. Je crois bien que la graphologie représente encore aujourd'hui un des meilleurs détecteurs du caractère qui soient, l'un des plus pratiques et des plus sûrs. Utilisée par un graphologue habile, l'écriture de l'individu n'est peut-être rien moins que le test idéal.

Docteur W. Boven.

Privat-Dozent à l'Université de Lausanne.

Extrait de « *La Science du Caractère* » Ed. Delachaux & Niestlé. p. 100

Il est d'un puissant intérêt de confronter l'écriture des malades atteints de maladies nerveuses. La localisation des lésions, leur étendue, leur gravité, peuvent être ainsi précisées, leur évolution progressive ou régressive constatée.

Docteur Léon VANNIER.